Journal de Roubaix

Cinquante-et-unième année. — N° 1

Directeur-propriétaire : ALFRED REBOUX

LUNDI 1er JANVIER 1906

TARIF D'ABONNEMENTS
Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements limitrophes : Trois mois..... 5 francs ; Six mois..... 9 — ; Un an..... 18 —
Les autres Départements et l'Étranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

5 Centimes

BUREAUX ET RÉDACTION :
ROUBAIX : 71, Grande-Rue ‡ TOURCOING : 5, rue Carnot
ÉDITION DU MATIN

5 Centimes

ABONNEMENTS & ANNONCES
A Roubaix.............. Aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71
A Tourcoing............ Aux bureaux du journal, rue Carnot, 5
A Mouscron............. Chez M. Henri Lardage, rue de la Station ;
A Paris et à Bruxelles. Dans les agences de publicité.
En vente à Paris dans toutes les Bibliothèques des gares et dans les principaux kiosques.

A. VANESTE
Choix le plus complet de BAGUES DE FIANÇAILLES
JOYAUX pour CORBEILLES DE MARIAGE

LES SANS-PATRIE CONDAMNÉS PAR LE JURY DE LA SEINE

HUIT Pages 5 Centimes

CHRONIQUE

Mademoiselle Flora

Sur la place étroite du vieux faubourg un manège de chevaux de bois mélancoliquement tournait sur les airs langoureux d'un orgue de Barbarie.

Ce n'était pas un de ces brillants manèges à baldaquins de velours cramoisi, rutilants de paillettes et de verrerie, où se mêlent en une ronde fantastique chevaux ardents, lions bondissants, tigres féroces et même de paisibles et grassouillets porte-veine aux jambons roses, à la queue joliment frisée ; de ces manèges que la vapeur ou l'électricité font mouvoir en mettant du même coup en branle un orchestre de cuivres assourdissants.

Le manège du père Cocasse se composait d'un petit toit arrondi, d'où pendaient lamentablement, au bout de tringles de fer, cinq couples de chevaux décolorés et veufs, pour la plupart, de leur crinière et de leur queue.

Cependant, tant bien que mal le père Cocasse arrivait à gagner sa vie et celle de « l'orchestre », l'homme à la jambe de bois embauché par lui pour tourner la manivelle de l'orgue.

—×—

L'aspect de cette place était si triste que le père Cocasse avait hésité à s'y arrêter.

Cependant, comme on se trouvait au dimanche, le manège, une fois dressé, ce qui ne fut ni très long ni très compliqué, ne tarda pas à être entouré d'une nuée de gamins.

Cocasse, tout en actionnant sa machine, guettait l'approche de nouveaux amateurs et les encourageait.

— Allons, Messieurs et Dames, qui veut faire un beau voyage pour un sou... Cinq centimes pour monter un pur-sang comme on n'en voit guère.

— S'il vous plaît, Monsieur...

Une petite vieille s'était glissée au premier rang ; toute rougissante sous son bonnet de tulle noir défraîchi, elle tendait à Cocasse le prix d'une chevauchée.

— Merci, la mère. Où est-il, votre gosse ?

— C'est... c'est pour moi, s'il vous plait....

— Pour... Au fait, y a pas de raison de vous en priver... Ça ne vous tournera pas la tête ?

Elle eut un petit rire tout sec, un peu méprisant et se redressa.

— Me tourner la tête ! répéta-t-elle, froissée.

— Y a pas d'offense. Tenez, je vas vous tenir l'étrier !

Et Cocasse amusé, excité par les rires de la galerie, offrit dans toutes les règles ses mains jointes à la singulière amazone.

Les rires, les quolibets pleuvaient sur l'étrange vieille sans l'émouvoir ; elle paraissait ne rien entendre. Ses lèvres doucement remuaient, tandis qu'elle flattait de la main l'encolluré du cheval de bois...

Le mouvement s'alentit, puis cessa. La vieille poussa un soupir. Cocasse s'étant approché d'elle pour l'aider à descendre, stupéfait, vit de grosses larmes couler sur ses joues ridées.

— Eh ben ! quoi, la mère, vous pleurez ?

Elle secoua la tête, soupira et demanda d'une voix qui implorait :

— Il faut descendre ?

— Dame... à moins que vous ne vouliez faire un autre tour...

La vieille fouilla dans sa poche, soupira encore.

— Je n'ai plus d'argent !

Cocasse examina la mise très pauvre, l'usure de la robe jadis noire et devenue verdâtre, le bonnet défraîchi.

— Bougez pas ! fit-il tout à coup ; restez sur votre carcan tant que ça vous fera plaisir, jusqu'à ce soir, si ça vous chante !

— Vrai ? oh ! merci !

Elle ferma les yeux à demi ; sur ses lèvres se fixa un sourire apprêté, elle inclina un peu la tête, rassembla mieux ses rênes....

— Tout à fait maboule, la vieille, se dit Cocasse en retournant à sa machine.

—×—

La nuit était venue ; il n'y avait plus personne autour des chevaux de bois. Les derniers amateurs s'éparpillèrent ; la vieille n'avait pas bougé.

— Dites donc, la mère, on ferme !...

— Ah !... Ah ! oui...

Elle dégagea son pied de l'étrier et voulut sauter ; mais étourdie par la rotation, elle chancela et serait tombée si Cocasse ne l'eût soutenue.

— Eh ! ben... eh ! ben... là !... Ça va mieux... bonsoir, Madame. Demain ça marchera encore si j'ai des amateurs... à vot' service...

— Merci, merci... Vous êtes bien bon, Monsieur. Oh ! si vous saviez quelle journée, grâce à vous, j'ai passée ! Je ne l'oublierai pas... Puis-je vous demander votre nom ? J'aimerais à le savoir...

— Tiens, songea Cocasse, elle n'est pas si folle que je le croyais... elle parle bien.

La petite vieille le regardait amicalement ; elle avait les yeux très clairs, comme pâlis, décolorés peut-être par beaucoup de larmes. Son visage aux traits fins a sans doute été joli ; maintenant frippé, comme racorni il émeut par son expression de tristesse résignée. Et elle semblait plus triste encore, plus misérable, dans le décor délabré de la vieille place, dans la pénombre envahissante et glaciale de ce soir d'hiver.

— Apprenez-moi votre nom, Monsieur...

— Oh ! mon nom... Y a vingt ans, y vous aurait peut-être dit quéque chose... Aujourd'hui il est ben oublié. Cocasse, qu'on m'appelle pour vous servir....

— Cocasse... dit la vieille... Attendez donc... J'ai connu ça... Eh ! mais, oui... Au Cirque d'Hiver... Vous étiez clown.

— Vous vous souvenez de moi ? Ah ! bon sang de bon sang ! La vieille faut que je vous embrasse !

— Je ne vous aurais pas reconnu, avoua-t-elle, et vous non plus, je vois, vous ne me remettez pas....

Elle fit une révérence et murmura dans un long soupir : — Je suis Mlle Flora.

— Non !...

Il revoyait l'écuyère de haute école, si fine, si jolie, l'écuyère dont la loge chaque soir recevait une profusion de fleurs...

— Oh ! sapristi ! Flora !... Vous êtes Mlle Flora !... Je ne vous quitte pas... Entrez dans ma maison — je veux dire ma voiture — nous causerons pendant que mon « orchestre » ira chercher not' souper... Quatre sous de frites, un demi à seize... Peut-on... Non, j'ose pas vous offrir ce dîner-là !

— Si ! Je veux bien, ça me fera plaisir.

—×—

— Vous souvenez-vous ? disait Cocasse.

— Vous vous rappelez ? reprenait Flora.

Les souvenirs s'évoquaient, triomphants, joyeux — ou pénibles — car ils avaient eu leurs durs moments, même aux jours de jeunesse.

— Combien de fois, comme ce soir, mademoiselle Flora, je vous ai mise en selle !

— Ah ! j'étais jolie alors, et jeune, et aimée.

— Oui. Et un jour...

— Ah ! oui un jour j'ai tout lâché pour épouser un beau monsieur dont l'amour a duré...

— Et quand, abandonnée, sans ressources, j'ai voulu reprendre mon métier... je n'avais plus la main... Ce n'était plus ça ! J'ai descendu des grands cirques aux petits j'ai été dans les foires... et puis personne n'a plus voulu m'employer... Je devenais vieille. Alors ce fut la misère, la vie au jour le jour. Voilà. Et aujourd'hui, quand j'ai vu votre manège, j'ai voulu essayer de m'illusionner un moment... J'ai tourné sur un cheval de bois en songeant aux beaux chevaux qu'autrefois je dressais si bien. Je fermais les yeux... il me semblait revivre mon passé... Ah ! l'on ne devrait jamais vieillir !...

— C'est pourtant la seule manière qu'on ait trouvée de vivre longtemps... Que voulez-vous ! je ne suis pas beaucoup plus heureux ; moi aussi je devenais raide, lourd, et je ne savais plus être drôle. Le public me l'a prouvé en me sifflant, mon directeur en me renvoyant. J'ai acheté ce manège et je vivote. Je ne me plains pas... Et ça me fait joliment plaisir de vous avoir rencontrée... d'autant plus... bah ! je peux ben vous dire ça à présent, d'autant plus qu'à un moment j'ai eu une vive affection pour vous, mam'zelle Flora... Mais pas de danger que je vous l'aie avoué ! Vous étiez trop fière... Et vous n'auriez pas voulu m'épouser.

— Ah ! Cocasse vous avez pris votre revanche ! Durant quelques instants, grâce à vous, j'ai revécu ma jeunesse ; toutes les joies de ma vie, tous mes triomphes, mes espoirs, vous me les avez rendus à la fois.

Cocasse ému ne répondit pas.

Sur la petite table de bois blanc « l'orchestre » avait apporté « le demi à seize » ; Cocasse versa le vin bleu et leva son verre.

— A la santé de l'illustre mademoiselle Flora !

Et la petite vieille, retrouvant, pour remercier, son sourire d'autrefois et son salut gracieux au public enthousiaste, leva son verre à son tour et répondit :

— A la santé de Cocasse, le clown inimitable !

Perché sur sa bonne jambe comme un héron pensif, « l'orchestre » monologuait :

« Y sont tout de même un rien timbrés, ces deux-là ! »

X...

BULLETIN

30 décembre.

Le jury de la Seine a rendu un verdict affirmatif et sans circonstances atténuantes contre les antipatriotes. La Cour a prononcé des peines sévères.

—×—

La conférence d'Algésiras semble décidément devoir se réunir le 16 janvier. La mission française a été désignée.

—×—

Plusieurs journaux anglais déclarent qu'en cas d'agression de l'Allemagne contre la France, l'Angleterre nous prêterait son concours.

—×—

Les documents du « Livre Blanc » du gouvernement pontifical ont été communiqués à la presse.

—×—

Le décret portant règlement d'administration publique, en ce qui concerne l'inventaire prescrit par l'article 3 de la loi sur la Séparation des Eglises et de l'Etat vient d'être rendu.

—×—

Les troubles de Moscou vont prendre fin. Déjà les révolutionnaires se sont rendus en partie.

INFORMATIONS

L'élection législative de Toulouse

Paris, 30 décembre. — Demain doit avoir lieu le scrutin de ballottage pour l'élection législative de la deuxième circonscription de Toulouse. Il s'agit, on le sait, de pourvoir au remplacement de M. Serres, maire de Toulouse, député radical socialiste, décédé.

Au premier tour, les voix s'étaient ainsi réparties : M. Couderc, radical socialiste, 6.137 voix ; M. Ellen Prevost, socialiste unifié, 4.862 ; M. Ebelot, républicain progressiste, 4.710.

Après le premier tour, M. Ellen Prevost s'est désisté en faveur de M. Couderc.

Il ne reste donc plus que ce dernier et M. Ebelot en présence.

Le mot franc-maçon est-il une injure ?

Le Puy, 30 décembre. — M. Pagès, candidat radical aux élections sénatoriales, vient d'assigner en correctionnelle pour diffamation et en 100.000 fr. de dommages-intérêts le journal *La Haute-Loire*, qui lui avait reproché son silence sur la question de la séparation et sur la délation et l'avait qualifié d'ancien vénérable de la Loge le « Réveil Ancien ».

Les obsèques de M. Préfontaine

Paris, 30 décembre. — Les obsèques de M. Préfontaine, ambassadeur du Portugal à Paris, ont été célébrées ce matin, à l'église de la Madeleine.

Le gouvernement français s'est associé aux derniers hommages rendus à la dépouille mortelle du défunt ; il s'était fait représenter par M. Thomson, ministre de la marine. Le président de la République, M. Rouvier et tous les ministres s'étaient fait représenter.

Les honneurs militaires, conformément à la décision du ministre de la guerre, ont été rendus par un régiment d'infanterie et deux batteries d'artillerie.

A la fin de la cérémonie, M. Thomson a pris la parole et a retracé la vie du défunt et tout ce qu'il a fait pour son pays.

L'agitation dans le personnel des hôpitaux

Paris, 30 décembre. — L'agitation du personnel des hôpitaux continue, mais elle n'aura de résultats effectifs qu'après l'assemblée générale convoquée pour le 3 janvier prochain. Le syndicat affirme que sur 4.000 employés du service des hôpitaux, 3.000 ont adhéré au mouvement actuel. A l'assistance publique, on ne croit pas à la réussite de la grève et on estime que les agitateurs sont peu nombreux.

Le mariage d'Alphonse XIII

Londres, 30 décembre. — Contrairement aux informations de la presse espagnole, sur l'arrivée, à Grenade, de la famille de Battenberg, la princesse Henri de Battenberg, accompagnée de la princesse Eva et du prince Maurice, assistaient hier à la représentation du cirque italien à Londres.

CHOSES ET AUTRES

Sur la route :

— Y a-t-il loin, mon petit garçon, pour aller à Provins ?

— Ça dépend, m'sieu.

— Tu me parais intelligent, comment t'appelles-tu ?

— Comme mon père, m'sieu.

— Vous êtes nombreux dans votre famille ?

— Autant que d'assiettes, m'sieu.

— Et combien avez-vous d'assiettes ?

— On a chacun la sienne, m'sieu.

—×—

Joli mot d'égoïste.

LA PROPAGANDE ANTIMILITARISTE

CONDAMNATION DES SANS-PATRIE PAR LE JURY DE LA SEINE

La fin d'un scandale

Les deux accusés étrangers sont seuls acquittés. Pénalités sévères. — Hervé est condamné à quatre ans de prison

CINQUIÈME ET DERNIÈRE AUDIENCE

Paris, 30 décembre. — C'est aujourd'hui la cinquième et dernière audience du procès.

La foule est toujours aussi nombreuse, mais cependant un peu moins nerveuse qu'hier. D'ailleurs d'importantes mesures d'ordres ont été prises en vue de réprimer les manifestations possibles.

Le piquet de la garde républicaine a été doublé et mis sous le commandement d'un lieutenant.

La cour fait son entrée à midi vingt.

M. l'avocat général fait connaître que le neuvième juré, M. Fauché, étant malade, il demande qu'il soit remplacé par M. Lecocq, premier juré supplémentaire.

Les plaidoiries

Me Lagasse présente la défense d'Yvetot, de Desplanques et de Grandidier. Il déclare que le jury se trouve en présence d'un véritable mouvement social qu'aucune condamnation ne saurait arrêter. Le défenseur affirme que l'affiche n'a pas été rédigée par les accusés. Elle émanerait du fils d'un parlementaire. Me Lagasse proteste contre ce procès qui, dit-il, est antirépublicain et dont le retentissement servira les idées des accusés.

Me Philippe, avocat de M. Urbain Gohier fait l'éloge de celui-ci sur la probité, la moralité duquel les notes de police n'ont rien trouvé à reprendre. Il cite ensuite une circulaire adressée par le Sacré-Cœur de Montmartre faisant appel à la violence pour la défense de l'Eglise. Ses auteurs ne furent pas poursuivis et avec raison, les signataires de l'affiche antimilitariste ne devaient pas l'être davantage.

Le jury, dit-il, ne condamnera pas des idées et des opinions.

Me Lafont parle ensuite en faveur de M. Hervé. Il affirme que l'exclusion de son client de l'Université ne fut votée que par les fonctionnaires du Conseil supérieur et que les autres membres, simples professeurs, émirent un vœu en sa faveur. Après avoir rappelé la collaboration d'Hervé au « Pioupiou de l'Yonne », et sa demande d'inscription au barreau de Paris, l'avocat conclut en demandant au jury un verdict général d'acquittement.

Les autres avocats se succèdent ensuite à la barre. Leurs plaidoiries ne présentent rien de saillant.

Les questions posées aux jurés

Le président demande à chacun des inculpés, s'ils ont quelque chose à ajouter pour leur défense. — Non, répondent-ils unanimement.

Le président déclare les débats clos. Il donne ensuite lecture des questions qui seront posées aux jurés sur chaque accusé : 1. L'accusé est-il coupable de provocation au meurtre ? ; 2. L'accusé est-il coupable de provocation aux troupes, pour les inciter à la désobéissance envers leurs chefs pour les ordres donnés en vue de l'exécution des lois et règlements militaires.

Les jurés auront, en outre, à résoudre, pour chaque accusé, la question des circonstances atténuantes.

A 7 heures et demie, le jury se retire dans sa salle de délibérations.

LE VERDICT

Paris, 30 décembre. — A dix heures moins 20, le jury rentre en audience.

Il rapporte un *verdict affirmatif pour tous les accusés, sauf pour Amilcare Cipriani et Numieska Teutscher, sans circonstances atténuantes.*

A la lecture de cette déclaration, Numieska Teutscher se lève et s'écrie : « Je proteste contre le verdict stupide et imbécile du jury ! » Des applaudissements aussitôt réprimés éclatent dans la salle. A son tour, Amilcare Cipriani se lève : « Je proteste moi aussi contre votre verdict, je ne sais pas ce qui m'a valu cette injure de votre part. » L'accusé est très agité ; ses compagnons et les avocats ont grand peine à le calmer.

L'avocat général, prenant acte de la déclaration du jury, requiert la mise en liberté immédiate des deux acquittés, et demande purement et simplement l'application de la loi contre les autres accusés.

Me Lagasse, au nom de la défense, demande à la Cour de « témoigner la pitié que le jury a refusé. »

Les menaces d'Hervé

Les accusés ont alors la parole.

Hervé, se levant à son banc, fait d'une voix chargée de haine, une déclaration violente :

Je remercie les jurés, déclare-t-il, d'avoir illustré d'une façon si remarquable la thèse que j'ai soutenue ici. Le jury avait juré de nous juger sans haine ; il nous a jugé avec sa haine de classe ; il a creusé ainsi le fossé dans lequel nous le jetterons un jour.

Les autres accusés font des déclarations analogues, ajoutant qu'ils se félicitent de leur condamnation qui ne saurait les empêcher de recommencer.

L'arrêt de la Cour d'Assises

A dix heures, la Cour se retire pour délibérer.

Dans la salle l'agitation est extrême. On commente avec animation le verdict du jury. A dix heures 40, la Cour rentre en audience.

Le président donne lecture de l'arrêt aux termes duquel sont condamnés :

Bousquet, à quinze mois d'emprisonnement et à 100 francs d'amende ;

URBAIN GOHIER, à un an et 100 francs d'amende ;

Sadrin, à trois ans et 100 francs d'amende ;

HERVÉ, à quatre ans de prison et 100 francs d'amende ;

Desplanques, à un an et 100 francs d'amende ;

Almereyda, à un an et 100 francs d'amende ;

YVETOT, à trois ans et 100 francs d'amende ;

Berceau, à six mois de prison. Il bénéficie seul des circonstances atténuantes ;

Grandier, à deux ans et 100 francs d'amende ;

Garnery, quinze mois et 100 francs d'amende ;

Poulois, Cayes, Le Guéry, Laporte, Baudin, Pataud, Bosch, Bontemps, Nicolet, Le Blavec, Castagne, Debéros, Merle, Mouton, Frontier, Chauvin sont condamnés chacun à un an de prison et 100 francs d'amende.

VIOLENTES MANIFESTATIONS

« Vive l'anarchie ! » — La sortie du Palais. — Deux arrestations

La lecture de cet arrêt est accueillie par des manifestations violentes. Les accusés protestent avec véhémence.

« Vive l'anarchie ! Vive la Commune ! » Et, montrant le poing aux jurés : « Nous nous retrouverons et, ce jour-là, nous règlerons nos comptes ! »

Tous en chœur, ils entonnent l'*Internationale* pendant que les gardes municipaux font péniblement évacuer la salle.

Les avocats, chargés de la défense des condamnés, restés dans la salle, se montrent fort irrités du résultat obtenu pour leurs tristes clients. L'un d'eux, notamment, s'écrie : « C'est un arrêt de l'Empire russe que nous venons d'entendre ! »

Un autre annonce officiellement que les condamnés se proposent de répondre à la condamnation en publiant sous peu un nouveau manifeste tout aussi violent, mais signé, cette fois des deux mille membres que compte en France *l'Association internationale antimilitariste.*

Pendant ce temps, au dehors la sortie s'effectue, toujours mouvementée.

Les antimilitaristes continuent leurs chants révolutionnaires ; mais en arrivant sur la place Dauphine, ils trouvent le chemin barré par deux piquets de gardes républicains en armes. Ils comprennent alors que toute manifestation est désormais impossible et se laissent disperser dans toutes les directions.

En quittant ses camarades, Hervé s'écrie : « Vous le voyez, j'ai de la chance ! je viens de décrocher le gros lot ! »

Le calme a été rétabli tout de suite dans tout le quartier.

On ne signale que deux arrestations pour tapage nocturne.

LA SITUATION EXTÉRIEURE

FRANCE ET ALLEMAGNE

Nos droits au Maroc

Les journaux allemands insistent avec une fermeté remarquable sur la politique que le gouvernement impérial adoptera à la conférence.

La *National Zeitung*, évidemment inspirée, écrit :

La protection de la frontière française pour la défense des propriétés algériennes trouvera de la part de l'Allemagne une pleine approbation, même si cette protection s'étendait un peu au-delà de la frontière véritable. Mais dans le cas où la France voudrait étendre cette « protection » jusqu'aux côtes marocaines de la Méditerranée ou de l'océan Atlantique, elle ne serait pas approuvée par l'Allemagne.

La France ayant reconnu elle-même la souveraineté et l'autonomie du Maroc, auxquelles elle s'est interdit de toucher, les limites au-delà desquelles les demandes françaises rencontreraient de la résistance sont exactement marquées.

On peut donc espérer que toutes les justes réclamations de la France pour assurer une protection suffisante à sa frontière algérienne rencontreront de la part de l'Allemagne une considération complète.

LES NOUVELLES ALARMANTES

Paris, 30 décembre. — Une série de nouvelles très graves circulaient hier soir dans Paris. On prétendait que la Banque de France, imitant en cela le précédent qui eût lieu au moment de la guerre de 1870, aurait fait une émission de billets ou coupures de vingt francs. Cette même banque aurait envoyé à tous ses représentants dans les départements une circulaire leur prescrivant d'assurer les services dont ils sont chargés *en cas de mobilisation générale ou de grande tension politique.*

D'autre part, le gouvernement aurait également envoyé une circulaire à tous les trésoriers-payeurs généraux pour qu'ils tiennent à la disposition de chefs de corps et des généraux de division ou de brigade tous les fonds qui leur seraient demandés *en cas de mobilisation générale.*

De telles informations, à l'heure où les rapports internationaux paraissent déjà tendus, présentaient la plus extrême importance et méritaient une confirmation.

A la Banque de France M. le secrétaire général a déclaré :

— Vous pouvez, nous dit-il, démentir formellement les deux nouvelles qui ont rapport à notre banque. Il n'y a pas eu de nouvelle émission et il n'y a pas eu de circulaires à nos représentants. C'est catégorique. Quant à ce qui regarde le gouvernement, nous ne pouvons rien dire, car nous ne savons rien. Je ne vois même pas le fait qui aurait pu donner naissance à un bruit aussi étrange et aussi dénué de tout fondement.

Au cabinet du ministre des finances on est moins catégorique : on ne sait rien, et saurait-on quelque chose, qu'on ne pourrait le dire, car les affaires du service ne regardent pas le public.

L'*Intransigeant* dit maintenir formellement ses informations d'hier. Il précise ainsi :

La circulaire en question a été imprimée par l'Imprimerie Nationale jeudi soir. Elle était finie de composer, la matière typographique portait la date en blanc. Nous avons des raisons de croire que le tirage a été opéré hier soir par ordre du gouvernement et non sur commande de la Banque de France qui est, on le sait, régie par l'Etat.

Quant à notre seconde information concernant l'envoi d'instructions spéciales aux trésoriers payeurs généraux nous la maintenons aussi formellement. Le ministre des Finances s'est bien gardé de la démentir et il a bien fait.

M. LEON BOURGEOIS A L'AMBASSADE DE BERLIN

Paris, 30 décembre. — Le *Soir* déclare maintenir malgré tous les démentis le fait que M. Léon Bourgeois serait nommé ambassadeur à Berlin.

—×—

L'OPINION ANGLAISE

Les méthodes plus douces et leurs causes. La politique extérieure de l'Angleterre

Londres, 30 décembre. — Le *Pall Mall Gazette*, à propos de la nouvelle que l'Allemagne serait disposée à employer avec la France des méthodes plus douces, dit :

Si la nouvelle est vraie, ce changement sera dû !

1° A la découverte que son bluff ne fût que momentané et échoua après qu'il eût renversé M. Delcassé ;

2° A la connaissance que l'armée française est tout à fait prête à se faire valoir à son avantage ;

3° A l'avis indirect, mais clair de Downing-street qu'il n'y a aucun changement dans la politique anglaise.

Nous espérons sincèrement que le correspondant est fondé à déclarer « qu'il a d'excellentes raisons de croire qu'un tel avis a été donné ». S'il l'a été, sir Edward Grey a rendu à l'Etat quelque service, peut-être plus que quiconque parmi nous ne s'en doute — au début de sa carrière ministérielle.

En tout cas, nous espérons seulement que Gretchen changera d'humeur, et elle aura pour cela une excellente occasion lorsqu'elle rencontrera Marianne à Algésiras.

Le *Daily Telegraph*, dans un leader sur la politique générale, écrit :

L'entente cordiale a été heureusement adoptée par les successeurs du gouvernement unioniste. Le maintien d'une entente étroite avec la France est aujourd'hui adoptée sans réserve par sir Edward Grey, comme il le fut par lord Lansdowne. C'est maintenant un des principaux pivots de la politique étrangère anglaise ; les deux autres pivots sont l'alliance avec le Japon et une coopération franche et complète avec les Etats-Unis.

Un article de « The National Review ». « L'Angleterre ne peut pas laisser la France dans l'embarras. »

La grande revue anglaise *The National Review* publiera dans le numéro qui paraîtra le 1er janvier, une note sur le *Livre Jaune*, et dont nous extrayons les passages suivants :

« Le *Livre Jaune* justifie complètement la politique pacifique et non agressive de M. Delcassé... »

Et plus loin, après avoir résumé en quelques lignes les documents du *Livre Jaune*, *The National Review* ajoute :

« ... Depuis, la France s'est ressaisie de la façon la plus merveilleuse, et le récent discours de M. Rouvier prouve qu'elle a atteint la limite des concessions. La situation est de nature à montrer de quel bois se chauffe le nouveau cabinet britannique. *L'Angleterre ne peut pas laisser la France dans l'embarras. Tout le pays comprend cela, et au moindre signe de faiblesse sur ce point, le cabinet libéral serait balayé du pouvoir quelle que puisse être sa majorité. La paix de l'Europe dépend de la fermeté et de l'esprit de suite britanniques. Notre loyauté est en jeu. La France a fidèlement rempli les engagements concernant l'Egypte, consentis par elle lors de l'arrangement franco-anglais. Nous devons remplir les nôtres concernant le Maroc. Et, indépendamment de l'appui diplomatique que nous avons formellement promis à la France, nos propres intérêts bien compris nous imposent de faire clairement comprendre à tous les intéressés qu'une agression faite sans provocation contre notre partenaire de l'entente cordiale serait une attaque contre nous-mêmes. Les préparatifs militaires de l'Allemagne, renouvelés depuis que le cabinet libéral anglais est au pouvoir, sont nettement menaçants.* »

Au moment même où des tentatives sont évidemment faites à Londres, par l'Allemagne, pour séparer la France de l'Angleterre, où des personnalités, d'ailleurs sans mandat officiel ou officieux, annoncées cependant et accompagnées par toutes les grosses caisses de la presse d'outre-Rhin, cherchent à créer dans le peuple anglais un courant en faveur de l'Allemagne, il est hautement intéressant de reproduire, de façon à ce que nul n'en ignore, l'importante déclaration de *The National Review*. En dehors, en effet, des engagements diplomatiques intervenus entre elles, la France et l'Angleterre ont partie liée, car toutes deux veulent profondément la paix, cette paix sans laquelle la civilisation occidentale dont elles sont, par leur histoire et leur génie, les deux représentants les plus considérables, ne peut ni subsister dans son intégrité, ni se développer.

LA CONFÉRENCE D'ALGÉSIRAS

La date du 16 janvier. — Les préparatifs d'aménagement de la salle des conférences. — Comment sera composée la mission française

Paris, 30 décembre. — Un télégramme de Madrid annonçait hier soir que la date du 16 janvier pour la conférence d'Algésiras était officiellement confirmée. Ce n'est pas tout à fait exact. Il résulte, en effet, des conversations échangées entre le ministre des affaires étrangères espagnol et les représentants des puissances que la date n'est pas encore officiellement fixée. Le président du Conseil, M. Moret, a déclaré à des journalistes qu'il croyait que toutes les chancelleries accepteront que la conférence s'ouvre effectivement le 16.

En tout cas, les travaux d'aménagement de la salle de réunion à Algésiras seront terminés avant cette date. Les services des postes, télégraphes et téléphones sont déjà organisés.

Ajoutons enfin que la composition de la mission française serait définitivement fixée. M. Revoil, ambassadeur, représentant le gouvernement français, sera assisté de quatre secrétaires d'ambassade : MM. de Margerie, ambassade de Madrid ; de Billy (cabinet du ministre) ; de Cherisey (légation de Tanger) ; Aynard (gouvernement général de l'Algérie).

Un contrôleur des services algériens accompagnera M. Aynard. Le commandant Codet sera adjoint à la mission pour l'étude des questions militaires. Eventuellement, le commandant Fariau, qui dirigea la mission d'instruction au maghzen et est actuellement à Tanger, serait appelé à Algésiras. Enfin, M. Regnault, consul général, chargé d'organiser les douanes marocaines, assisté d'un agent de son service, est adjoint à la mission pour l'étude et le règlement des questions financières.

—×—

UN NOUVEL INCIDENT AU MAROC

Paris, 30 décembre. — Des dépêches privées, parvenues ce matin à Paris, annoncent que Bou Maian el Miliani, dont l'arrestation par le sultan avait donné lieu, en septembre dernier, aux graves incidents dont on se souvient, aurait été incarcéré de nouveau, mais, cette fois, sur l'ordre du consul de France à Fez, qui aurait eu à se plaindre de lui.

Aucune confirmation de cette nouvelle n'est parvenue au quai d'Orsay. La nouvelle arrestation de Bou Maian étant attribuée à l'initiative du consul, il est évident que celui-ci en aurait immédiatement référé à Tanger et à Paris.

Il est donc prématuré d'attacher une importance à cet incident, qui demande une sérieuse confirmation et serait, en tout cas, d'une portée très limitée.

L'ENTENTE ANGLO-RUSSE

Le *Figaro* a reçu la dépêche suivante d'un de ses amis de Londres, particulièrement bien informé :

Londres, 30 décembre. — Les négociations entre Londres et Saint-Pétersbourg, commencées avant la guerre russo-japonaise, auraient probablement abouti depuis longtemps sans la rupture survenue entre la Russie et l'alliée du Japon ; suspendues pendant les hostilités, elles furent reprises après la paix et menées avec un égal désir d'aboutir par sir Charles Hardinge à Saint-Pétersbourg et par le comte de Benckendorff à Londres. Or, quand on désire s'entendre, on est déjà bien près d'être d'accord, et je ne crois pas m'avancer trop en vous affirmant que les bases de l'entente étaient déjà trouvées lorsque sir Charles Hardinge a quitté l'ambassade d'Angleterre à Saint-Pétersbourg pour venir prendre ici le poste important de Sous-secrétaire d'Etat permanent au Foreign Office.

Que la paix intérieure soit rétablie en Russie, que le gouvernement russe retrouve le calme nécessaire pour donner son attention aux affaires